



Le Patron de la CRTV, l'office public camerounais de radiodiffusion, a suspendu M. Nkaké Nsia Janvier René, de ses fonctions de comptable matière à la station régionale de la CRTV Ouest.

Cette information a été donnée au 13 heures de la CRTV radio ce 22 janvier 2020.

Le mis en cause est soupçonné de «***distraction des biens publics, détention illégale des biens publics, violation grave à l'éthique professionnelle et refus d'obtempérer à une mission de contrôle***»